

## REPARTITION DES STAGES EN RESPONSABILITE PE1

Dans chaque école indiquée, un nombre d'enseignant-e correspondant au nombre de stagiaires seront en formation dans la circonscription. Cette formation sera pilotée par les IEN à partir de besoins qu'ils ont identifiés ...

Les enseignant-es ayant des sorties programmées sur ces périodes pourront retourner sur leur classe pour les encadrer. Sinon, ces sorties seront annulées.

<i>Date</i>	<i>Circonscription</i>	<i>École</i>	<i>Nb classes</i>	<i>Nb stagiaires</i>
<b>8 au 12 mars</b> (journée de visite préalable pour les étudiant-es le 8 février)	CASTRES	Centre	8	4
	CASTRES	Lambert	9	4
	CASTRES	Roulandou	9	4
	CASTRES	La Pause	10	5
	MAZAMET	Labruguière Pasteur	8	3
	MAZAMET	Sorèze	10	5
<i>Les enseignant-es de Castres et Mazamet seront regroupé-es sur Castres et les enseignant-es de Sorèze seront défrayé-es de leur frais de déplacement.</i>				
<b>15 au 19 mars</b> (journée de visite préalable pour les étudiant-es le 12 février)	ALBI	Lagrange	8	4
	ALBI	Viscose	10	5
	ALBI	Puygouzon	11	5
	ALBI	Curveillère	15	8
<b>29 mars au 2 avril</b> (journée de visite préalable pour les étudiant-es le 23 mars)	GAILLAC	Vendome / La Clavelle	7	5
	GAILLAC	Louise Michel	8	4
	GAILLAC	Rabastens	11	6
	LAVAUUR	Clauzades	7	3
	LAVAUUR	Le Pigne	7	4
	LAVAUUR	Centre	9	3